

Centre de la petite enfance et garderie

Renseignements importants

La présente fiche d'auto-inspection est un outil d'aide à la vérification d'éléments pouvant faire l'objet d'une inspection par le ministère de la Famille qui doit s'assurer de la conformité à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* et à ses règlements.

Vous avez la responsabilité de vous assurer d'être en tout temps conforme à la *Loi* et à ses règlements ainsi qu'aux autres normes applicables.

Chaque élément jugé non conforme durant une inspection entraîne la délivrance d'un avis de non-conformité et, s'il n'est pas corrigé à l'intérieur du délai fixé, l'imposition d'une sanction.

Une section de la fiche vous permet de noter les mesures à prendre pour corriger les situations de non-conformité. En aucun cas le fait de remplir cette section peut justifier une non-conformité.

Pour toute question ou information supplémentaires, communiquez avec la [Direction de l'amélioration des services à la clientèle et de la gestion des plaintes](#) du Ministère au numéro sans frais suivant : 1 855 336-8568.

Dans la section de l'article visé :

R : renvoie au *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*

Coordonnées

Nom de l'installation auto-inspectée :

Nom de la personne ayant effectué l'auto-inspection :

Date de l'auto-inspection (année-mois-jour) :

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation
		Conforme	Non conforme	
L'insectifuge est :				
• conservé et administré conformément au protocole réglementé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• étiqueté clairement et lisiblement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• dans son contenant d'origine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• dans un espace de rangement :				
– hors de portée des enfants	R121.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
– sous clé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• rangé à l'écart :				
– des aliments		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
– des médicaments		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Une désignation écrite par résolution de la ou des personnes (noms et prénoms) pouvant administrer le médicament	R121.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Seule la personne désignée l'administre à un enfant		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'administration de l'insectifuge est consignée à la fiche d'administration des médicaments de chaque enfant par la personne lui ayant administré.	R121.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	